



A tous les adhérents de l'ANPEI,

A la suite de l'**Assemblée Générale Ordinaire** du 29 avril qui se tiendra à Brazey-en-Plaine, à 4km de Saint-Jean-de-Losne, l'ANPEI vous propose de naviguer sous forme d'un relais jusqu'à l'**Armada de Rouen** qui débutera le 8 juin.

Un temps, pour participer à la défense du canal de Bourgogne, une remontée vers le bassin de la Seine via ce canal a été évoqué.

Malheureusement, ne raisonnant pas en notion d'itinéraire, VNF a annoncé récemment que les écluses N° 1 à N°3 sur l'Yonne seraient au chômage entre les 15 avril et 2 juin... adieu donc le canal de Bourgogne !

En conséquence, le **Relais ANPEI 2023** empruntera l'itinéraire prévu initialement et publié dans le

BNS Hors Classe => Calendrier complet du 2023-01-11. ([voir site internet ANPEI](#)).

La date de l'Armada de Rouen approche à grand pas, il convient de dimensionner la flotte qui sera présente pour cet événement.

Les inscriptions sont donc ouvertes, un engagement financier de 20 euros par bateau est demandée.

Cette participation est à verser, soit directement sur le compte bancaire de la DR IdF BS, soit à envoyer directement au trésorier, Yves Thieffine, de la DR IdF BS.

par messagerie
relais23@anpei.org

par courrier au trésorier de la DR IdF BS
Yves Thieffine
37bis, avenue Chateaubriand
78250 Mezy-sur-Seine

RIB IdF-BS : ASSOC. NATIONALE PLAISANCIERS IF - ILE DE FRANCE
Code Banque : 13506 Code Guichet : 10000 Numéro de compte : 85164968532 Clé
RIB : 56
IBAN : **FR76 1350 6100 0085 1649 6853 256** Code BIC - Code SWIFT : AGRIFRPP835

En fonction des activités qui seront proposées au fil du **Relais ANPEI 2023**, il vous sera demandé une participation complémentaire pour les différents événements locaux. Les montants seront proposés ultérieurement activités par activités.

Vous êtes un local de l'une des étapes, vous souhaitez vous investir, être actif, contactez votre Délégué Régional, vrs@anpei.org, cn@anpei.org, idf@anpei.org, pour proposer vos bons tuyaux et votre aide pour organiser l'accueil et éventuellement les réjouissances festives.

L'organisation du **Relais ANPEI 2023**